

COMMENT QUESTIONNER LES VIOLENCES SUBIES ?

Relations entre méthodes de collecte et résultats, à partir de la comparaison des sources statistiques françaises récentes

Catherine CAVALIN - DREES

24 mars 2009

Journées de méthodologie statistique



Mesurer objectivement du subjectif (1/2)

- « Prénotions » et violences
- Caractère déclaratif des enquêtes, subjectivité des réponses
- Une situation finalement pas si spécifique aux enquêtes sur les violences, à laquelle il faut chercher des parades plutôt que de la déplorer
- Depuis 2000, renouveau des interrogations et avancées des opérations statistiques

Mesurer objectivement du subjectif (2/2)

Principes à garder en mémoire :

- La définition de la violence est normative
 - > Assumer cette normativité...
 - > ... mais s'en souvenir
- Pour mettre en œuvre cette normativité, des outils pratiques sont forgés
 - > ...tant dans la mise en œuvre du questionnaire...
 - > ... que dans les méthodes et le protocole de collecte
 - > S'en souvenir dans l'interprétation des résultats

Les enquêtes de victimation en France : retard et apports (1984-1996)

- Avec retard sur l'Amérique du nord et quelques pays européens, la France s'engage dans la voie des enquêtes de victimation au milieu des années 1980
- Du « chiffre noir de la délinquance » à la connaissance des caractéristiques et du comportement des victimes
- Par nature : pas de définition des « violences » dans les enquêtes de victimation
 - contraintes fortes
 - objectifs prédéfinis par les normes de la statistique annuelle d'activité de la police et de la gendarmerie

La rupture introduite par l'ENVEFF (2000) (1/4)

- Origine politique et scientifique tout autre que celle des enquêtes de victimation : mouvements féministes, Droits de l'Homme, ONU (conférence de Berlin 1993, plateforme de Pékin 1995)
- Une définition conventionnelle de la violence comme atteinte à l'intégrité de la personne (\neq conflit)
- Éventail large des violences prises en compte : interpersonnelles = verbales, physiques, sexuelles, psychologiques / atteintes aux biens seulement si accompagnées de violences interpersonnelles
- Questionnement proscrivant « violence » ou « agression », gage de plus d'homogénéité des réponses
- Relations avec la santé

Après l'ENVEFF (2/4) : violences, santé et événements difficiles avec EVS (2005-2006)

- Les hommes aussi / Les atteintes aux biens aussi
- Définition de la violence identique à celle de l'ENVEFF et recherche de comparabilité, questionnaire « concret », progressivité du questionnaire (autant qu'il est possible)
- Partis pris du questionnaire de la santé :
 - usage raisonné des questionnaires standardisés de santé
 - approche biographique
- De manière générale : caractérisation du contexte biographique à travers les difficultés (hors violences) rencontrées au cours de la vie entière
- Nouvelles méthodes de collecte : auto-administration par ordinateur avec interface audio (audio-CASI)

Après l'ENVEFF (3/4) : le nouveau départ des enquêtes de victimation (2005...)

- Partie variable des enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (janvier), à partir de 1996 : conditions de vie *dont* sécurité, insécurité, agressions subies... (approfondissement en 1999)
- A partir de 2005 : Cadre de vie et sécurité, enquête de victimation sur le modèle de celles des pays voisins (BCS 2001). Format « définitif » depuis janvier 2007
- Premières explorations explicites des violences physiques et sexuelles, nouvelles méthodes de collecte (audio-CASI), auto-administration en langue étrangère
- Possible repérage de l'identité de l'auteur (corésident ou non avec la victime, éventuellement conjoint)

Après l'ENVEFF (4/4) :

Contexte de la sexualité en France, Baromètre santé

- Continuité du Baromètre santé 2005 avec ses précédentes éditions :
 - Violences subies *et* agies
 - Insertion des violences dans une approche « prise de risque »
 - Seulement les violences physiques et sexuelles (attouchements, rapports sexuels forcés ou tentatives), questionnement très « agrégé »
- Contexte de la sexualité en France (2005-2006) :
 - Violences sexuelles seulement (conversations ou appels téléphoniques à caractère pornographique, attouchements, rapports sexuels forcés ou tentatives)
 - Angle d'attaque : biographie affective et sexuelle, sexualité et santé

Aujourd'hui : plusieurs sources, pas toujours concordantes *a priori*

- Au début de la décennie 2000 : de grandes lacunes dans les connaissances
 - Aujourd'hui : une relative abondance de résultats, tirés des sources précédemment évoqués
 - Produisant des informations sur divers types de violences, ces sources se différencient néanmoins...
 - par leur objet central : thématique, déroulement des questionnaires associé
 - par leurs méthodes
 - par leurs protocoles de collecte
- ⇒ Aucune source ne produit « le bon chiffre ». Progrès des connaissances par éclairages réciproques

Concentrer la comparaison sur trois types de violences interpersonnelles

- Comparer les sources récentes = comparer tous azimuts méthodes, résultats et résultats à la lumière des méthodes ?
- Ampleur de la tâche et commencer par centrer le propos sur les points critiques => une proposition :
 - **Les violences interpersonnelles...**
 - nouveauté du contenu, par rapport aux enquêtes de victimation
 - en particulier, cas des violences psychologiques
 - ... et, *parmi celles-ci*, **les violences physiques, sexuelles et psychologiques**
 - violences verbales : atteintes qui accompagnent souvent les atteintes physiques, sexuelles ou psychologiques
 - surexposition aux atteintes verbales des victimes des trois autres types d'atteintes

Enjeux et points d'ancrage des comparaisons

- Sans surprise : écarts entre les taux de victimation
- Mais, plus que de comparer des taux de victimation, il s'agit de comparer ceux-ci à la lumière de leurs conditions de production
 - Comparer : oui, mais à libellé de question identique
 - Décrire les actes violents en termes « concrets » : oui, mais jusqu'où ?
 - Agréger les résultats ? Faux procès et vrais débats
 - Contextualiser les situations de victimation à repérer : oui, mais peut-être pas à tout prix
- Idée générale : tenter d'embrasser *tout* ce qui participe des conditions de production

Comparer : oui, mais à libellé de question identique

- « Agression » ou « acte de violence » *versus*...
 - « insultes, injures, menaces verbales... »
 - « gifles, coups, brutalités physiques... », etc.⇒ taux de victimation évidemment différents... Mais comment prendre la mesure de l'effet « libellé de la question » ?
- Écarts entre les enquêtes de victimation (OND-INSEE), janvier 2005 / janvier 2006
 - Selon que les atteintes verbales ont été (2006) ou non (2005) intégrées à la question...
 - ... ce sont 8% (et non plus 5%) des 14 ans et plus qui se déclarent victimes d'agressions, la totalité de l'écart apparaissant imputable aux agressions verbales⇒ Comparer toujours les résultats *sous condition* de libellés exacts

Décrire les actes violents en termes « concrets » : oui, mais jusqu'où ?

- Exemple des « violences psychologiques » : impossible de les questionner sous cette dénomination globale, peut-être plus encore que d'autres
- Mais multiplier les questions « concrètes » = accroître mécaniquement le taux de victimation
- Par conséquent :
 - si l'on agrège - et cela a du sens - les différentes catégories d'agressions au sein du type « violences psychologiques »...
 - ... au minimum permettre au lecteur de redécomposer le résultat
 - ... et ne jamais prétendre couvrir « les » atteintes psychologiques

Agréger les résultats : oui, mais avec un mode d'emploi lisible

- Objet de la polémique : la construction d'indicateurs très synthétiques, notamment « l'indicateur global de violences conjugales » (ENVEFF)
 - Volonté de synthétiser le cumul d'atteintes de natures diverses *et* la fréquence de chacune de celles-ci
 - « *Amalgame* » inévitable, « *pâté d'alouette et de cheval* » ?
... au sens où :
 - En agrégeant les violences psychologiques aux violences physiques et en unissant des faits de degrés de gravité si divers...
 - ... On construirait de force une continuité entre les diverses atteintes ?
- Un tel indicateur synthétique est *conventionnel* mais ses composantes restent parfaitement *lisibles*

Contextualiser les situations de victimation pour les repérer : oui, mais pas à tout prix ?

- Hypothèse structurante du questionnaire ENVEFF :
procéder « sphère par sphère »
 - Contextualiser toute description d'acte violent pour faciliter la remémoration
 - Ainsi dans l'ENVEFF : lieux publics / services aux usagers (consultations ou visites au domicile) / travail, formation, études / couple (conjoint, ex-conjoint) / familles, proches
- Arbitrage à faire entre la contextualisation favorable à la remémoration et la segmentation trop grande des espaces
- Avec CVS 2007, un juste équilibre ? Les « sphères » de vie définies selon la corésidence (ou non) de la victime avec l'auteur des agressions
- Faire valoir la spécificité du lieu de travail ?

Étude de cas : les atteintes à caractère sexuel (1/3)

- Partie particulièrement sensible des questionnaires
- Diversité très grande des résultats, à ramener en première analyse à la diversité...
 - De la nature des faits couverts par les différentes enquêtes
 - Des périodes de référence des questions
 - Des champs de populations enquêtées
- Les écarts résistent, même à types de faits, périodes et populations identiques : ENVEFF / CSF :
 - Libellés des questions et protocole (téléphone) identiques
 - Et pourtant « avoir subi au moins un rapport sexuel forcé (ou une tentative) » : 7% de victimes (ENVEFF) / 17% (CSF)
 - « *La parole se libère* » ?

Les atteintes à caractère sexuel (2/3)

- Autres éléments d'explication des écarts constatés :
 - Thématique générale des enquêtes => mise en condition des enquêtés, jamais neutre (ENVEFF/CSF et ENVEFF/EVS)
 - ⇒ au minimum veiller à la cohérence du déroulement des questionnaires (CSF *versus* l'introduction au questionnaire auto-administré de CVS 2007)
 - Effet des méthodes de collecte
 - Audio-CASI : 2% des femmes de 18 à 60 ans déclarent des attouchements ou rapports sexuels forcés (sur deux ans) dans CVS 2007 / 0,6% dans EVS (y.c. tentatives de rapports forcés) en face-à-face + audio-CASI
 - Effets différenciés hommes/femmes : résultats d'EVS :
 - 11% de femmes de 18-75 ans, 3% d'hommes victimes d'attouchements, rapports sexuels forcés ou tentatives
 - Répartition des victimes entre hommes et femmes : différente avant ou après auto-administration

Les atteintes à caractère sexuel (3/3)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Réponses positives en face-à-face	13%	87%	100%
Réponses positives en face-à-face ou en mode auto-administré par ordinateur	21%	79%	100%

EVS, femmes et hommes de 18 à 75 ans

Victimes d'attouchements, rapports sexuels forcés ou tentatives (vie entière moins les 24 mois précédant l'enquête)

24 mars 2009

Journées de méthodologie statistique

Conclusion : encore beaucoup à faire...

- Les divergences dans les résultats ne sont pas synonymes de désordre et sont à rapporter, notamment :
 - Aux champs des enquêtes
 - Au libellé des questions
 - Au degré d'agrégation des résultats présentés
 - Au protocole de collecte : présentation par les enquêteurs, mode de passation (auto-administration, par ordinateur ou non, face-à-face, téléphone), contextualisation des questions...
 - À la thématique globale des enquêtes et au mode de déroulement de leurs questionnaires
- À suivre : CVS 2009 / liens entre violences et santé
- Et ne pas oublier les très fortes convergences, aussi, sur la caractérisation de la victimation et le profil des victimes !